

PROGRAMME DE FORMATION – BASE ISSG

Objectifs

Formation permettant aux participants :

1. D'appliquer correctement la réglementation des marchandises dangereuses par avion
2. De connaître les responsabilités expéditeurs et exploitants
3. D'identifier les 9 classes de danger des marchandises dangereuses
4. De compléter la déclaration d'expéditeur pour marchandises dangereuses
5. D'utiliser la liste alphabétique des marchandises dangereuses
6. De suivre les instructions d'emballage et utiliser les emballages homologués
7. De marquer et étiqueter un colis de matières infectieuses (catégorie A et B)
8. De reconnaître et appliquer les divergences des états et de compagnies aériennes
9. De suivre les procédures d'urgence en cas de fuite ou d'incident.

Personnel concerné :

1. Expéditeurs
2. Transitaires

Programme :

1. Introduction/ Objectifs de la formation
2. Responsabilités de l'Expéditeur / Exploitant
3. Appliquer les divergences d'Etats et des Exploitants
4. Identifier les 9 classes de Marchandises Dangereuses
5. Classification d'un envoi de matières infectieuses seules, sous carboglace ou sous formol/éthanol
6. La liste des marchandises dangereuses et les dispositions spéciales (A81 et A140)
7. Marquer et étiqueter un envoi
8. Suivre une instruction d'emballage
9. Les emballages
10. La déclaration de Marchandises Dangereuses
11. La Formation
12. L'examen final

Durée : De 2 à 3 jours, selon le nombre de participants

Méthode pédagogique :

1. Formation dispensée avec un minimum de 2 participants ;
2. Support de cours incluant des exercices
3. Présentation power point

Validation :

Un diplôme sera remis à tout participant réussissant l'examen final sinon une attestation de stage sera délivrée.